



A D I G E C S

Association des directions générales
des commissions scolaires du Québec

Présidence

Longueuil, le 13 novembre 2014

Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et
de la Science
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Qc) G1R 5A5

Objet : À l'aube d'une réforme importante, une rencontre imminente s'impose.

Monsieur le Ministre,

Le 3 octobre dernier, lors du coup d'envoi de la campagne destinée à choisir les nouveaux commissaires scolaires, vous avez mentionné que « ces élections constituent un véritable test de confiance de la population » et que le taux de participation allait « devenir un critère pour le futur des commissions scolaires ».

Si le taux de participation aux élections scolaires fut décevant, il ne doit pas venir jeter de l'ombre et du discrédit sur le travail exceptionnel qu'accomplit le réseau de l'éducation sur une base quotidienne. En conséquence, ces élections ne peuvent être considérées comme étant le bilan des commissions scolaires.

Au lendemain des élections scolaires, vous disiez vouloir « décentraliser » les décisions « au niveau de la classe et de l'enseignant ». Un objectif noble, mais qui, dans les faits, se heurte rapidement au test de la réalité. Pendant que nous coordonnons la rentrée scolaire, pendant que nous négocions les ententes, aménageons les locaux, donnons l'impulsion pédagogique et éducative à tous les établissements sur le territoire, assurons l'équité des ressources, planifions la formation du corps professoral, assignons les 105 000 enseignants, veillons au bon fonctionnement des systèmes informatiques, coordonnons les services de la paie, planifions le maintien des actifs; nos directions et enseignants peuvent se concentrer sur cette mission de l'école qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier.

De plus, sur les plans administratifs, une trop grande décentralisation risque de provoquer l'effet contraire en faisant disparaître les économies d'échelle que nous sommes en mesure de réaliser.

L'ADIGEC S, une expertise essentielle

Mais puisque le train semble bel et bien parti pour une restructuration en profondeur et que nous craignons que des gestes rapides puissent engendrer des effets collatéraux sérieux, il reste à souhaiter que vous nous consultiez en amont et mettiez à profit l'expertise des directions générales des commissions scolaires dans cette délicate opération de restructuration du palier intermédiaire entre les établissements et le Ministère. Cette action de votre part s'inscrirait dans votre volonté exprimée lors de notre première rencontre avec vous le 20 mai dernier où vous nous aviez assurés de votre volonté de travailler étroitement avec votre réseau dans les réformes que vous souhaitiez administrer.

/2

Je vous rappelle, Monsieur le Ministre, que les directions générales sont les premières responsables administratives des commissions scolaires. Elles connaissent le réseau mieux que quiconque et ont une vision d'ensemble de ce que représentent les commissions scolaires; non seulement pour les écoles et les centres de formation professionnelle, mais aussi pour tous les partenaires indispensables au bon fonctionnement de l'éducation, des jeunes et des moins jeunes. Nous jugeons qu'une rencontre imminente avec les représentants de l'ADIGECS s'avère indispensable afin que vous et votre équipe preniez la pleine mesure des hypothèses envisagées.

Je vous rappelle de plus qu'une réforme de telle envergure ne peut se faire en vase clos, d'autant plus que cette façon de faire génère un climat d'incertitude et de démobilitation susceptible de détourner l'objectif que nous caressons tous : celui de favoriser la réussite de l'élève.

Dans l'attente qu'on réactive nos rencontres de travail pour convenir des prochaines étapes et de la marche à suivre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président,



Raynald Thibeault

c.c. Les membres de l'ADIGECS